



## INSCRIPTION SAISON 2022/2023 - CATEGORIE U10 (Garçons nés en 2013)

- ENTRAÎNEMENT : LE MERCREDI DE 14H30 A 16H00 (stade Emile Anthoine)  
 ou  ENTRAÎNEMENT : LE VENDREDI DE 17H00 A 19H00 (stade Suzanne Lenglen)

**Information importante : La reprise des entraînements se fera à partir du mercredi 7 septembre 2022**

Cher(s) parent(s),

Les inscriptions sont ouvertes à partir du samedi 25 juin 2022.

Nous vous invitons à remettre en main propre votre dossier complet dûment rempli et signé dans nos bureaux situés au stade Emile Anthoine 9 rue Jean Rey 75015 Paris (au fond à droite du terrain de football).

Date de clôture des inscriptions : vendredi 22 juillet 2022 à 19 heures

Pour faciliter la gestion de votre demande d'inscription, le club ne prendra en considération que les dossiers déposés en mains propres dans nos locaux.

Aucune demande d'inscription par mail ou voie postale ne pourra être validée.

Vous recevrez un mail validant l'inscription définitive de votre enfant.

Horaires de permanence pour les dépôts de dossier :

Lundi : 17 heures à 20 heures

Mardi : 17 heures à 20 heures

Mercredi : 13 heures à 20 heures

Jeudi : 17 heures à 20 heures

Vendredi : 17 heures à 20 heures

Samedi : 13 heures à 18 heures

Dimanche : 13 heures à 17 heures

Cotisation annuelle : 385€ dont 25 euros d'adhésion

**Pour garantir une bonne compréhension de ce document, veuillez, s'il vous plaît écrire en lettres majuscules et lisiblement**

RESPONSABLE DE L'ENFANT [(PARENT(S)) :

NOM (M ; Mme) : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

VILLE : ..... Code Postal : .....

Numéros de téléphone :

Mère : domicile : \_\_\_\_\_ portable : \_\_\_\_\_ travail: \_\_\_\_\_

Père : domicile : \_\_\_\_\_ portable : \_\_\_\_\_ travail: \_\_\_\_\_

Adresses E-mail :

Mère : .....

Père : .....

IDENTITE DE L'ENFANT :

NOM : ..... PRENOM : ..... Né(e) le : ..... / ..... / ..... à .....

Je soussigné(e), ....., responsable légal de l'enfant, souhaite l'inscrire au club Entente Sportive Petits Anges Paris (ESPA), pour la saison 2022-2023.

Seuls les parents demeurent responsables de l'accompagnement de leur enfant à l'entraînement et de leur départ du stade à l'issue de l'entraînement.

Le Club ne pourra être tenu responsable en dehors des heures d'entraînements.

Je soussigné ..... reconnais avoir pris connaissance du règlement, des statuts du club, des chartes des joueurs/joueuses et des parents et m'engage à les respecter strictement.

Toute violation ou non-respect de l'esprit de ces chartes et de ses obligations pourra faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller d'un simple avertissement, d'une suspension provisoire, ou bien jusqu'à l'exclusion définitive de l'adhérent.

L'ESPA décline toute responsabilité en cas de regroupement sous quelque forme qu'il soit dont l'ESPA n'est ni à l'origine ni l'administrateur. Toute violation de cette règle entraînera l'exclusion de l'auteur du regroupement et de ses participants sans remboursement.

Je m'engage à consulter régulièrement le site internet du club [www.espa-paris.fr](http://www.espa-paris.fr) pour prendre connaissance du déroulement de la saison sportive 2022-2023 (programmes, organisation des entraînements et matchs, autres évènements internes au club).

Aucune annulation ou remboursement total ou partiel ne pourra être effectué au-delà du 30/09/2022 pour quelque prétexte ou motif que ce soit.

Toute annulation avant le 30/09/2022 dûment justifiée donnera lieu au remboursement de la cotisation, déduction faite des frais d'inscription et de licence, pour un montant de 100€, à titre global et forfaitaire.

Toute inscription est ferme et définitive et correspond à une adhésion annuelle à l'association et à son programme.

DATE

SIGNATURE

\* Les chartes des parents et des joueurs ainsi que le questionnaire de santé sont disponibles sur le site internet du club [www.espa-paris.fr](http://www.espa-paris.fr).

Autorisation de publication d'image individuelle et collective

Je soussigné \_\_\_\_\_ autorise / n'autorise pas (**rayez la mention inutile**) la publication sans limitation de durée de l'image de mon enfant désigné ci-dessus par l'association Entente Sportive Petits Anges Paris dans le respect des conditions suivantes :

- L'image ne pourra être captée et diffusée que dans le cadre d'une publication d'ordre associatif et/ou sportif à l'exclusion de toute publication à caractère commercial.
- L'image ne pourra être diffusée que dans les supports suivants : site internet et les divers réseaux sociaux de l'association (Facebook, Instagram, Whatsapp, etc.).

FAIT A \_\_\_\_\_, LE \_\_\_\_\_

SIGNATURE



## INSCRIPTION SAISON 2022/2023 - CATEGORIE U10 (Garçons nés en 2013)

- ENTRAÎNEMENT : LE MERCREDI DE 14H30 A 16H00 (stade Emile Anthoine)  
 ou  ENTRAÎNEMENT : LE VENDREDI DE 17H00 A 19H00 (stade Suzanne Lenglen)

**Information importante : La reprise des entraînements se fera à partir du mercredi 7 septembre 2022**

**Voici la liste des documents à nous fournir :**

- Fiche d'inscription remplie convenablement et lisiblement
- Le questionnaire de santé disponible sur le site du club
- La demande de licence de football Saison 2022 – 2023 disponible sur le site du club qui doit être correctement remplie. Elle doit **impérativement être tamponnée et signée** par votre médecin traitant si vous répondez oui à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé. Pour ce faire, il vous suffit de donner la demande de licence à votre médecin qui remplira l'encart certificat médical situé à droite.
- La cotisation annuelle d'un montant de 385€ qui devra être réglée par chèque à l'ordre de l'ESPA (**possibilité de régler en 4 chèques de 96,25€, qui seront encaissés en juillet, en août, en septembre et en octobre**)
- 1 photo d'identité récente (pas de photo en papier ou d'internet) avec au dos: NOM + PRENOM + ANNEE DE NAISSANCE de votre enfant.
- Une copie de la pièce d'identité de l'enfant
- Une copie de la pièce d'identité des parents de l'enfant
- Un justificatif de domicile des parents de l'enfant
- Si votre enfant est né à l'étranger, un extrait d'acte de naissance de l'enfant
- La charte des joueurs / joueuses datée et signée disponible sur le site du club
- La charte des parents datée et signée disponible sur le site du club

**Nous attirons votre attention sur le fait que les certificats médicaux dits « classiques » ne sont pas valables et sont refusés par la F.F.F.**

**Pour suivre les actualités et les informations du club, nous vous invitons à consulter régulièrement le site [www.espa-paris.fr](http://www.espa-paris.fr).**

Siège social : Entente Sportive des Petits-Anges Paris - 15 avenue Robert Schuman 75007 Paris

**Adresse correspondance du Bureau Administratif et entrée** : Stade Emile Anthoine 9, rue Jean Rey 75015 Paris

Tel : 01 73 70 42 92 - 06 67 93 41 63 - Mail : lpafot@gmail.com – site internet [www.espa-paris.fr](http://www.espa-paris.fr)